



TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Au titre des rémunérations versées en 2021

FICHE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE VERSEMENT DE LA FRACTION DES 13%
(SOLDE DE TAXE D'APPRENTISSAGE)

ENTREPRISE EMETTRICE

Raison sociale / Nom de l'entreprise

Adresse

Code Postal Ville

N°SIRET

PERSONNE A CONTACTER

Nom / Prénom

Adresse e-mail

Fonction

Téléphone

REGLEMENT DE LA FRACTION DES 13% DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE à l'Ecole Technique Pasteur
(SIRET : 40296555200027 - UAI : 0512070y)

Montant versé :€

Mode de règlement :

Par chèque (à l'ordre de **CEPMSSV-ECOLE TECHNIQUE PASTEUR**) à retourner au :
13 Rue Des Docks Rémois BP9
51450 Bétheny

N° du chèque Banque :

Nous vous remercions par avance pour votre soutien